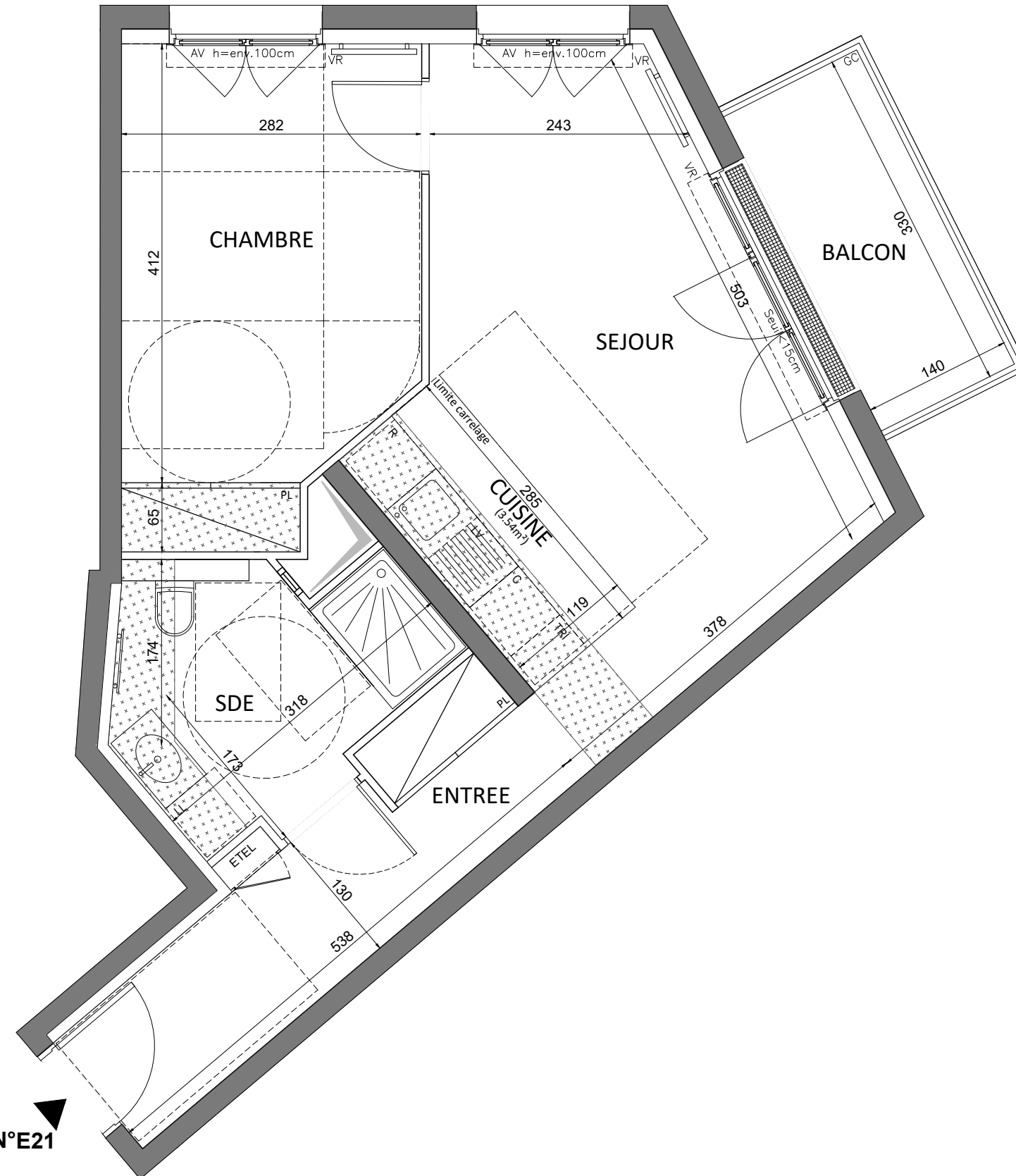
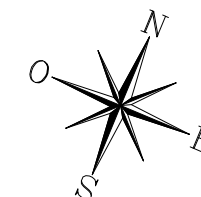


HALL E
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n°E 21 au 2ème étage

ENTREE	7,33 m ²
SEJOUR/CUISINE	20,23 m ²
CHAMBRE	12,17 m ²
SALLE D'EAU	6,29 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	46.02 m²
BALCON	4,03 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	50.05 m²



N°E21



Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt		C	cuisson
PL	placard		TRI	tri sélectif
	robinet de puisage		---	retombée de poutre
	fenêtre		pf coulissante	porte fenêtre
	fe. oscilló-battante		fenêtre fixe	

Indice A Septembre 2024

Echelle : 0 50 100 200cm